



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Assemblée générale ordinaire
Samedi 16 novembre 2019 à 16 heures, à ESPOEY

ORDRE DU JOUR

- I. Accueil et présentation du déroulement
- II. Intervention des invités
- III. Rapport moral
- IV. Rapports d'activités
- V. Rapport financier
- VI. Appel à candidatures pour les Commissions
- VII. Désignation des membres de la commission d'appel en cas de recours pour exclusion
- VIII. Élection au conseil d'administration : information sur la composition du Conseil d'administration, présentation des candidats et vote
- IX. Questions diverses : la parole aux adhérents.

149 présents et 40 pouvoirs
189 votants

I - ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT

Ouverture de l'assemblée générale par la présidente Marie-Antoinette BANOS.

Après les souhaits de bienvenue, présente Marc TISSEIRE, directeur du Parc national des Pyrénées, qui nous honore de sa présence.

Les autres invités sont excusés : le Maire de Pau, le Maire de Tarbes, le Maire d'Espoey, le Président et le Directeur de la Maison de la Montagne.

II – INTERVENTION DU DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Marc TISSEIRE, directeur du Parc national des Pyrénées s'adresse à l'assemblée.

Il fait part de son plaisir d'être parmi nous et souligne que le nombre de présents démontre la vie active de l'association.

Il évoque la situation du Parc national des Pyrénées (PnP), qui en attente des annonces importantes lors du congrès mondial de la nature en juin prochain. Il salue la création toute récente du 11^e parc national : le « Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne ». La mobilisation des agents et présidents des parcs a porté ses fruits : un amendement approuvé en commission plénière à l'unanimité valide le fait que les personnels du 11^e parc ne seront pas pris sur les autres parcs, ce qui avait été le cas lors de la création du Parc national des Calanques.

Une réorganisation au sein du PnP suite à la restriction des effectifs sera validée par le conseil d'administration et mise en œuvre début 2020. Elle est marquée par la volonté de garder un maximum de présence sur les territoires, dans les vallées.

Introduction de 22 bouquetins dans le Béarn, renforcement du dispositif sanitaire.

Marc TISSEIRE souligne l'excellence des relations avec l'association Les APNP qui donne satisfaction aux personnels du PnP, notamment cette année à l'occasion du festival Images Nature, de Montagne pour tous, du nettoyage de tombes ou monuments de pyrénéistes.

La participation des APNP à l'atlas de la biodiversité des communes(ABC) est précieuse. De nouvelles communes sont volontaires pour s'y inscrire, il serait nécessaire de trouver des solutions pour accélérer le rythme actuel (5 ans en moyenne).

Il reconnaît que le PnP devra progresser sur l'entretien des sentiers qui n'est pas très satisfaisant et qu'une suite sera donnée prochainement.

L'intervention de Marc TISSEIRE est applaudie par les adhérents.

III - RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR MARIE-ANTOINETTE BANOS, PRÉSIDENTE DES APNP

Chers amis et adhérents,

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle. C'est un moment important pour notre association et je vous remercie bien sincèrement pour votre présence aujourd'hui.

Je tiens tout d'abord à remercier chaque membre du conseil d'administration. Notre organigramme leur attribue à chacun une mission spécifique. (Projection de l'organigramme)

Cette année a marqué un pas de plus en les amenant à travailler ensemble sur des actions concertées. Rechercher « comment l'action que je mène peut venir renforcer l'action menée par l'autre » est un bel exemple de solidarité vécue.

Je remercie également Valérie RAVOIRE, notre secrétaire administrative. Le poste qu'elle occupe est éminemment complexe tant les contraintes administratives sont multiples. Compétence et disponibilité facilitent grandement le traitement des dossiers. Une autre personne vers qui vont tous mes remerciements : j'ai nommé Pierre MIR. Par sa constante et efficace implication administrative au siège social à Tarbes, il facilite pleinement la vie de notre association. (Ils sont présentés et applaudis par l'assemblée)

Merci également à vous tous qui, nombreux, témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Les quelque 150 bénévoles actifs qui se mobilisent avec beaucoup d'enthousiasme contribuent à un bénévolat associatif dynamique. Je souhaiterais dès à présent que tous soient chaleureusement applaudis.

Le rapport moral est l'occasion, une fois par an, de revisiter les actions passées, d'en faire l'analyse afin de pouvoir se projeter dans un futur que nous souhaiterions tous plein de promesses.

En premier lieu, il convient de veiller à ne pas quitter le chemin sur lequel nous sommes engagés.

Notre association n'est pas un club de randonnée. Elle est toute entière tournée vers ses missions :

- Susciter la découverte
- Approfondir les connaissances de la vie en montagne
- Participer dans la mesure de ses moyens à tous projets ou opérations... dans les Pyrénées.

Cette année a été marquée par l'intensification de nos actions en lien avec le PnP qui, vous avez pu le lire dans la presse, connaît de réelles difficultés en termes de moyens. Les ressources financières rétrécissent comme peau de chagrin et, avec, le nombre de gardes moniteurs disponibles sur le terrain.

La commission de relation avec le Parc, renforcée par de nouveaux bénévoles, s'est investie et a mobilisé de nombreux adhérents pour mener à bien le plan d'actions concerté en début d'année avec la direction du PnP. Vous avez été destinataires des résultats très satisfaisants des nombreuses interventions sur le terrain. Nous pouvons être fiers de nous inscrire ainsi dans la continuité des actions entreprises et dans le respect de la philosophie qui a guidé nos prédécesseurs.

Dans les axes remarquables, nous pouvons également nous féliciter de la pleine réussite du thème de l'année « Le Pyrénéisme ». Tout au long de l'année se sont déroulées de nombreuses randonnées contées, sur les pas d'illustres pyrénéistes. Ont également été organisées des conférences pour mieux les connaître. Si nous pouvons regretter le faible nombre de participants à ces très intéressantes soirées, l'intérêt des personnes qui y participent nous encourage à poursuivre leur programmation. Fait nouveau, une sortie spéciale Quizz a été organisée à Gavarnie. C'est une première qui méritera d'être renouvelée sur d'autres thèmes et en d'autres lieux. Enfin, fait remarquable qui a nécessité une minutieuse préparation, une équipe du groupe balisage s'est mobilisée pour l'entretien des monuments funéraires des époux LE BONDIDIER et de Franz SCHRADER où l'on trouve écrit "*Quand la montagne vous a pris le cœur, tout vient d'elle et tout vous y ramène*".

Troisième point marquant de l'année : la mise en place du code individuel d'accès au site. L'obligation de respect des données personnelles (Règlement général sur la protection des données), et quelques dérives identifiées, nous ont amenés à mettre en place un mot de passe individuel au 1 août 2019, au moment des renouvellements d'adhésion et des nouvelles adhésions. La tâche a été complexe car, au contraire des sites habituellement consultés, il est impossible de cliquer directement sur « mot de passe oublié ». L'accès au site est uniquement valide le temps de l'adhésion. En conséquence, c'est un contrôle administratif qui permet la transmission du lien limité à 24 heures par sécurité. Il n'a toutefois pas été noté de problème majeur dans cette mise en place.

Enfin, le rapport moral est l'occasion, une fois par an, de se projeter dans le futur. Dans la continuité des actions entreprises et dans le respect des valeurs qui sont nôtres, nous avons préparé 2020, année du cinquantième anniversaire de notre association, fondée en 1970 par Raymond RITTER. Il nous appartiendra de ne pas dévier de nos principes fondateurs tout en recherchant comment aller de l'avant.

La journée phare se déroulera le samedi 13 juin à Arrens-Marsous. Vous avez été destinataires du programme prévisionnel. À vous maintenant de proposer vos compétences pour permettre à cet évènement de devenir la grande fête des Amis.

J'arrive au terme de ce rapport moral et, avant de poursuivre l'ordre du jour de notre assemblée générale, je voulais vous dire que la vie des APNP est riche... et franchement pas de tout repos... ! Pour nous permettre d'avancer sereinement, il y a des valeurs fondamentales que nous devons renforcer, sans renier nos convictions, mais aussi sans s'enfermer dans des blocages.

Je vous remercie pour votre écoute.

Avant de terminer, notre association tient à remercier :

- la Mairie de Pau (hébergement dans la Cité des Pyrénées plus une subvention de fonctionnement)
- la Mairie de Tarbes (logement gratuit plus mise à disposition de salles)
- le Parc national des Pyrénées (subvention de fonctionnement plus mise à disposition ponctuelle de gardes moniteurs pour des sorties)

Nous remercions également La ferme BAYLACQ et L'hôtel de l'Ours qui ont accepté de placer de la publicité dans nos programmes Hiver/Printemps et Été/Automne 2019.

Enfin nous remercions également les 45 adhérents qui ont adressé un don en 2018/2019, ce qui représente 1 264 €. Rappelons que les dons sont déductibles à 66% du montant des impôts.

La présidente demande s'il y a des questions sur le rapport moral.

Philippe DESBONNET demande la parole et évoque un cas personnel.

Hervé LATKOWSKI, vice-président précise qu'on ne peut traiter ici d'un sujet en cours de procédure, pour lequel aucune décision n'a encore été prise et qui fait l'objet d'un conseil d'administration spécial dans la semaine qui vient, en présence de l'intéressé.

Vote pour l'approbation du rapport moral :

Contre : 31 - Abstentions : 30 - Pour : 128

Adopté

IV - RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER PHILIPPE BANOS

1 – Exercice du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Sur cette période le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation passe de 694 l'an dernier à 615 cette année. La baisse du nombre d'adhérents est de 79 adhérents.

Le résultat se termine à l'équilibre avec un boni de 214 € contre un boni de 43 € l'an passé.

Les recettes

Pour cet exercice le total des produits s'élève à 31 678 € se répartissant comme suit :

- 22 888 € au titre des cotisations
- 3 050 € de subventions
- 1 306 € de ventes des programmes
- 243 € de revenus sur placements bancaires
- 2 796 € au titre des cotisations d'assurance Albingia, en baisse de 30%
- 1 264 € au titre des dons des adhérents
- 131 € de location.

Les dépenses

Le total des dépenses s'élève à 31 464 €. Les principaux postes sont les suivants :

- Salaires et charges sociales pour le secrétariat : 12 911 €
- Fournitures de bureau et de reprographie : 1 546 €
- Édition des livrets « programmes » : 1 939 €
- Les assurances à : 2 790€
- Affranchissement et téléphone : 1 989 €
- Charges locatives du siège administratif de « la Cité des Pyrénées » ainsi que la location des salles de réunion d'Espoey : 2 191€
- La formation s'élève à 753 €
- Les amortissements d'un montant de 1 481 €.

Les autres charges sont restées stables conformément aux prévisions budgétaires.

Le résultat

Les recettes sont de 31 678€ et les dépenses à 31 464 € ce qui laisse un boni de 214 €

Le conseil d'administration propose d'affecter le boni de 214 € au fonds associatif. Ce fonds associatif étant un compte figurant en tant que ressource au bilan des APNP et représentant le cumul des bénéfices et pertes depuis sa création.

2 - Budget prévisionnel 2019-2020

Le budget 2019-2020 a été approuvé par le conseil d'administration en prévoyant un nombre d'adhésions égal à 600.

Il présente une situation équilibrée avec 37 750 € de recettes et autant de dépenses.

Le budget concernant les festivités du 50^e anniversaire de l'association est en cours d'évaluation. Compte tenu des activités proposées, il devrait s'élever à 8 000 €.

Pour le financer le conseil demande à l'assemblée de prélever cette somme sur les fonds en réserve.

Je vous remercie de votre attention.

Vote pour l'approbation du rapport financier :

Contre : 0 - Abstentions : 14 - Pour : 175

Adopté

V – RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Tous les rapports d'activités des commissions ont été mis à disposition des adhérents sur le site internet de l'association et dans les permanences à compter du mardi 5 novembre 2019.

1 – Commission des Sorties et de la Formation - Responsable : Denis BOISSIÈRE

Le thème de l'année, le Pyrénéisme, nous a permis de rendre visite à de nombreux lieux emblématiques de nos chères montagnes, pics, sommets mais aussi musées, monuments et lieux de vie. Les encadrants, avec la participation des adhérents, ont fait preuve d'imagination pour enrichir nos connaissances et agréments nos sorties de commentaires historiques.

Pour cette année, comme les précédentes, la sécurité en montagne (et en déplacement en voiture) a été notre souci permanent. En conséquence, nous n'avons aucun accident majeur à déplorer et nous n'avons pas dérangé les Secours spécialisés en montagne. Mais il faut rester vigilant à tout moment.

Grâce à l'évolution de notre système d'inscription et de nombreux rappels sur le site, le nombre d'absences au départ a considérablement diminué, ce qui est une bonne évolution. En revanche, et malgré ce que l'on peut entendre ici ou là, de nombreuses sorties tous niveaux ne sont pas complètes et des sorties de niveau 1 ont été annulées faute de participants.

Début octobre la Journée des nouveaux adhérents initiée par la présidente a été réussie et a permis de nous retrouver dans une excellente ambiance. À ce sujet, et c'est un motif de satisfaction, la Convivialité, une de nos valeurs fondamentales, a toujours été présente lors de nos rencontres. Les séjours qui demandent beaucoup de travail à ceux qui les organisent, sont toujours très appréciés et cotés.

Nous rappelons que les formations sont ouvertes à tous, encadrants, futurs encadrants mais aussi adhérents, c'est primordial.

Le nombre d'encadrants est stationnaire, voire en légère baisse. N'hésitez pas à vous faire connaître, vous en tirerez de grandes satisfactions.

Quelques chiffres

Niveau	N 1	N 2	N 3	N 4	Total
Nombre de sorties	100	209	146	108	563
Nombre de participants	920	2156	1358	737	5171

98 sorties ont été annulées.

Soit une moyenne de 9 adhérents par sortie.

Les formations sont ouvertes à tous les adhérents qui ont été incités à s'y inscrire. 37 ont été réalisées pour un total de 228 participants.

Activités du groupe Balisage – Responsable - Jean-Marie DELADERRIÈRE

Missions du groupe Balisage des APNP

Elles sont définies dans le règlement intérieur de l'association et sont de participer, au nom des APNP :

- au balisage des sentiers GR, GRT, GRP et PR dans les Hautes Pyrénées et les Pyrénées Atlantiques sous la coordination de la FFR,
- à l'entretien de ces sentiers,
- à la sensibilisation des adhérents et chefs de file au balisage des sentiers.

Groupe Balisage APNP

- 7 baliseurs APNP diplômés FFR. Pour le 65, les baliseurs APNP/FFR représentent 6 sur 99 des baliseurs

- 24 adhérents sont inscrits au groupe balisage. Se signaler à Jean-Marie DELADERRIÈRE si on veut faire partie du groupe balisage, qui met à jour la liste et la répercute aux baliseurs APNP/FFR.

Quand l'un d'entre eux décide une opération de balisage, il informe les membres du groupe balisage.

- Dans le 65, les sentiers balisés par 6 baliseurs « officiels » APNP représentent 114 km sur 600 km

- Sentiers affectés à des baliseurs APNP, toujours en binôme avec un baliseur d'un autre club :

Jacques Bourdages : GR78 - Germ sur l'Oussouet à Juncalas – GRP Baronnies - Gourgue d'Asque au col des Estrets.

Jean-Pierre CANTEGREIL : GR105 –Vignec à Tramezaygues - GRT 34 (transfrontalier) entre le GR10/Vignec et la frontière/Col du Port Vieux de la Gela)

Jean-Marie DELADERRIÈRE : GR10C Artigues à Campana de Cloutou et GRP Val d'Azun (3 secteurs)

Josiane DEL POZO : GR78 – Juncalas à Lourdes

Thierry DEMAILLY : GRP Val d'Azun (3 secteurs)

Didier RAMADE : GR78 Lourdes à Lestelle Bétharam (2 tronçons) – Dans les Baronnies, circuit de Labastide (GR78 et PR)

Florinda RIBAS : GR10 – Lescun au col de Barrancq

Activités

- Opérations classiques d'entretien du balisage : Rafrâchissement de balises, ajouts de balises, mise en place de potelets
- Petits entretiens : ronces, branches, lierre, débroussaillage (GR78 vers Juncalas), sciage manuel de petits arbres (GRP des Baronnie)
- Remise en état sous la supervision de la FFR : déviation de rus (GRP Val d'Azun), remise en place de poteaux directionnels (GR 105), remise en état de marches, ...
- Par contre les gros travaux nécessitant des moyens mécaniques (tronçonneuse, débroussailleuse...) sont organisés par la FFR.
- Deux sorties de balisage ont figuré sur le programme et donc ouvertes aux membres du groupe balisage et à tout adhérent, avec une limitation du nombre de participants.
- Mercredi 22 mai : remise en état du monument de Frantz SCHRADER et des tombes du couple LE BONDIDIER à Gavarnie (Enlèvement de la mousse et de l'herbe, nettoyage doux au savon, dégagement des abords)
- Travaux préparatoires pour le GRT 34 (transfrontalier) entre le GR10/Vignec et la frontière/Col du Port Vieux de la Gela). Il reste à qualifier le tronçon EGET/Chapelle des templiers à Aragnouet. Ce GR nouveau devrait être ouvert en 2020.
- Quelques gros désordres signalés à la FFR : ouverture d'une piste pastorale sur le tracé du GRP du Val d'Azun entre Pont de Miaous et le col du Courbet (Une balafre dans la montagne), et, dans la forêt de Lourdes, sur le GR78 Didier RAMADE a signalé à la FFR de nombreuses chutes d'arbres.

Messages aux adhérents et aux encadrants

- Au cours de vos sorties, si vous êtes témoins de désordres (Chutes d'arbre, glissement de terrain, signalisation défectueuse), vous êtes invité(e)s à déclarer tout problème rencontré sur un sentier balisé (GR balisé « blanc et rouge », GRP balisé « jaune et rouge », PR balisé « jaune ») grâce à Suricate, soit sur le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> soit en chargeant l'appli Suricate sur votre smartphone. Pensez à prendre une photo et, si vous pouvez, les coordonnées GPS.
- En 2021, le thème d'année retenu est « Les sentiers GR ». Ce thème permettra de proposer des activités dans le piémont et en montagne, avec la découverte des itinéraires, des sommets proches, des paysages, des villages traversés, des activités humaines.

2- Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées - Responsable : Michel KADLUBSKI

Patrimoine

Daniel LHUILIER participe à la réflexion dans le village d'Aucun qui souhaiterait rénover un moulin. Dans le cadre de l'année du Pyrénéisme, les tombes de Margalide et Louis LE BONDIDIER et le monument de Franz SCHRADER et son accès ont bénéficié d'un entretien ciblé. Jean-Louis REY a représenté l'association à la fin de chantier sur le vallon de Liantran en Val d'Azun le samedi 14 septembre et à Bilhères d'Ossau le mardi 15 octobre.

Festival Images Nature à Cauterets les 27-28-29 septembre

L'ensemble des actions proposées dans ce cadre a été réalisé :

- Stand spécifique pour présenter ses activités ainsi qu'une exposition Flore réalisée par la Maison de la Montagne à partir de données transmises par Jean-Michel ALLIN, Jean-Louis REY et Dominique ROSSIER.
- Animation de 3 ateliers dédiés aux scolaires (le 27-09) : Jeu de l'oie de la botanique et Loto des fleurs - Atelier peinture dirigé par Dominique ROSSIER.
- Encadrement de randonnées thématiques en lien avec Denis BOISSIÈRE.
- Conférence « Sur les pas de RAMOND de CARBONNIÈRES, écrivain, botaniste et fondateur du Pyrénéisme », par Jean-Louis REY.

Le Loto des fleurs, inventé par Janick CAZAUBON, a été mis à disposition du PnP afin de permettre de nouvelles animations dans les écoles.

Une trentaine de bénévoles se sont investis dans les activités proposées et de nombreux adhérents sont venus sur le stand APNP.

Sentiers du PnP

Le PnP souhaite s'inspirer d'un projet réalisé dans le parc National des Ecrins (Alpes), pour mener une triple action : faire l'inventaire des sentiers balisés, faire un état des lieux et valoriser le patrimoine, la flore et la faune. Le contact entre le responsable au PnP avec Jean-Marie DELADERRIÈRE et Colette RIDOU est resté sans suite.

Montagne pour tous

Initialement programmée le 21 septembre, la journée a été reportée au 28 septembre. Janick CAZAUBON, René CAPBARAT et Daniel LHUILLIER ont animé les ateliers Flore et Respect de l'environnement.

Sorties et animations organisées en commun avec le Parc national des Pyrénées

Afin d'amplifier la culture PnP aux APNP, des randonnées suivies de la visite des Maisons du PnP ont été programmées. Elles ne suscitent pas l'engouement attendu.

En revanche, les sorties organisées en partenariat avec des gardes moniteurs sont très appréciées des adhérents.

Participation aux instances consultatives du Parc national des Pyrénées

Comité économique, social et culturel : Serge ROBITAILLE, notre représentant au CESC du PNP, a régulièrement participé aux réunions du Comité et a rendu compte à l'association.

Activités du groupe Flore

Cette année le groupe Flore comptait 17 membres et 8 invités permanents. 33 sorties étalées du 17 avril au 26 août 2019 étaient proposées en partenariat avec l'Association botanique du bassin de l'Adour (ABBA), le PNP, et l'association Pierrine GASTON-SACAZE (PGS). Elles ont presque toutes été réalisées.

Partenariat avec le PNP : Des gardes moniteurs ont participé à certaines sorties, principalement les sorties inventaires du programme ABC. L'aide bénévole du groupe Flore a été appréciée car le PNP comme beaucoup d'organismes souffre d'une perte d'effectifs et de moyens budgétaires.

Cette année, les 4 sites ABC retenus étaient Beaucens (65), Ferrières (64), Bescat(64) et Accous (64).

Dans le cadre de ABC Beaucens, nous sommes monté(e)s au Lac Bleu dont les pâturages ouest font partie du secteur de cette commune.

Vigie Flore : Dany ROUSSEL continue l'observation de la placette du Col de Tortes. Une sortie d'observation s'est déroulée dans le Vallon d'Arbaze le 16 Juillet.

Partenariat avec le Conservatoire botanique de Bagnères-de-Bigorre : Elizabeth LABAT participe à la restauration d'herbiers anciens.

Partenariat avec l'ABBA (<http://botadour.blogspot.com/>) et l'Association PGS : des membres de l'ABBA participent régulièrement à des sorties communes avec le Groupe Flore. Nous sommes nous-mêmes informés des sorties de l'ABBA grâce à Dany ROUSSEL.

Sorties proposées par le groupe Flore : elles ont permis à celles et ceux qui se sont déplacé(e)s d'observer des espèces rares. On peut citer les orchidées de Simorre (32), la polémoine bleue aux Mines d'Estaing (65), et la recherche de la gentiane délicate au Lac de Peyreget (64).

Pour la deuxième fois, une sortie au Pic du Midi de Bigorre était proposée le 21 Juillet. Elle nous a permis d'observer une espèce rare de pavot présente près de l'observatoire.

Tout membre des APNP peut participer aux sorties du groupe Flore, pour bénéficier d'une formation à la flore pyrénéenne. Pour être informé du programme et des dates de sorties, il suffit de se faire connaître auprès de Dominique ROSSIER secrétaire du groupe Flore.

3 - Commission Communication - Responsable : Bernard CANUT-ROCAFORT

La nouvelle équipe s'est inscrite dans une dynamique de promotion des activités de l'association :

- Rencontre avec les médias locaux afin d'intensifier la publication des activités des APNP et d'anticiper la préparation du cinquantenaire de l'association.
- Promotion de toutes les manifestations culturelles telles que les conférences sur les pyrénéistes.
- Promotion du Pass-Randos qui permet à des non-adhérents d'être inscrits à des sorties à la journée, de niveaux 1-2 et 3, du 1^{er} juin au 31 août.
- Participation active, en juin 2019, avec un stand APNP au festival Eldorado et un autre à Tarbes lors du Forum des associations.
- En septembre, c'est au Forum des associations de Pau que la commission a tenu un stand remarqué par la presse.

Jean Paul CAPIN s'est mobilisé pour la création de 43 bandeaux intégrés sur le site.

Les panneaux plastifiés réalisés en 2017, avec de nombreuses photos qui illustrent les différentes activités proposées par l'association, ont été utilisés pour valoriser l'association.

4 - Commission des Statuts et du Règlement intérieur - Responsable : Jean-Louis REY

Une réunion s'est tenue le 7 décembre 2018.

Concernant la réglementation générale sur la protection des données (RGPD), il a été proposé que les données de ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion soient conservées jusqu'au 31 août de l'année N+1.

Il est acté que la durée de conservation, en cas de démission et de non renouvellement, sauf demande particulière de l'adhérent, soit mentionnée sur le règlement intérieur, qui est le document que tout adhérent est censé lire lors de son adhésion.

5 - Commission des Animations culturelles et festives - Responsable : Élisabeth LABAT

Vendredi 18 janvier : Vœux des APNP - salle des fêtes de la mairie de Tarbes

Présentation des vœux de Monsieur Gérard TRÉMÈGE, Maire de Tarbes, et de Madame Marie-Antoinette BANOS, Présidente des APNP. 82 personnes ont participé à cette soirée festive autour de galettes des rois, brochettes de fruits, fruits déguisés et chocolats préparés par l'Association. Ceci agrémenté de vin blanc et de muscat offerts par la Mairie de Tarbes.

Vendredi 8 février : Conférence « Aux origines du Pyrénéisme » par Monsieur Gérard RAYNAUD, Directeur de la revue « Pyrénées » - Cité des Pyrénées à Pau
Peu de participants ont assisté à cette conférence très intéressante.

Vendredi 22 mars : Apéro -photos Cité des Pyrénées à Pau

Une quarantaine de personnes a répondu à cette invitation. Après cette présentation, une collation préparée par les adhérents a clôturé cette soirée chaleureuse.

Vendredi 5 avril : Conférence avec film, « L'Ascension du Vignemale par Anne LISTER », animée par Jean- Louis REY à la Bourse du Travail de Tarbes. 30 personnes étaient présentes.

Vendredi 24 mai : Conférence avec film, « L'Ascension du Vignemale par Anne Lister » animée par Jean- Louis REY - Cité des Pyrénées à Pau – peu de participants.

Vendredi 14 juin Conférence avec film, « L'Ascension du Vignemale par le Comte Henry Russel » animée par Jean-Louis REY à la Bourse du Travail de Tarbes. Une cinquantaine de participants.

Mercredi 4 septembre : Rando-grillades à la cabane de Bernadaous.

50 participants sont venus à cette journée conviviale. Nous avons été très satisfaits des maîtres-grilladins. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration du repas, et aux encadrants qui ont proposé les sorties.

Dimanche 13 octobre : Randos « Accueil des nouveaux adhérents »

4 randonnées réalisées, avec rassemblement au plateau de Castet.

Niveau 1 : 11 personnes, Col deus Coïgts.

Niveau 2 : 18 personnes, Soum de la Pale.

Niveau 2 : 12 personnes, Cabane de Couscouilla.

Niveau 3 : 7 personnes, Col de Lallène.

Les encadrants et des adhérents venus pour l'apéro ont augmenté le nombre de participants à soixante.

L'installation de l'apéritif, offert par les APNP, s'est effectuée avec l'aide de tous. Pizzas, olives, chips et boissons diverses ont été appréciées, après un effort physique « soutenu » et après le discours de la Présidente, mais aussi, de certains nouveaux adhérents qui ont bien voulu s'exprimer, suite à la demande générale. Ces derniers nous ont confié qu'ils étaient heureux d'avoir rejoint les Amis du Parc national des Pyrénées.

6 – Commission Environnement - Responsable : Daniel LHUILLIER

Alors que ce thème fait la une dans les médias, il mobilise peu les adhérents de l'association.

En continuité des travaux initiés par l'équipe précédente, les axes « patrimoine naturel et paysager » ont été recherchés. Le PnP, en restructuration interne, n'a toujours pas transmis les résultats. En conséquence, il est impossible de programmer des actions.

Nettoyage des tombes de Franz SCHRADER et de Louis et Margalide LE BONDIDIER à Gavarnie

Cette action proposée par Jean-Marie DELADERRIÈRE a nécessité de nombreuses autorisations.

Elle s'est déroulée avec succès le mercredi 22 mai 2019 et a fait l'objet de nombreux articles dans la presse. Cette action remarquable a également été intégrée sur le site du Parc national des Pyrénées (PnP).

Charte des bonnes pratiques du covoiturage

Le thème du covoiturage, sujet épineux, a été travaillé : une charte visant à rappeler les règles de bonne conduite favorisant la préservation de l'environnement a été soumise aux membres du conseil d'administration. Elle a été rejetée car la multiplication des supports ne favorise pas la cohérence. Il convient inlassablement, de demander à ce que les règlements intérieurs soient respectés (donc a minima lus et intégrés).

La commission va se centrer sur des projets en lien avec l'impact des activités humaines sur le milieu montagnard.

Montagne propre le samedi 29 juin 2019

Les APNP étaient présents, aux moyens d'un stand sur les déchets et leur temps de destruction, ainsi que des randonnées avec le concours d'encadrants, sur des sentiers identifiés par les gardes moniteurs et les guides de haute montagne.

Des actions patrimoine et participation à Montagne pour tous

ont été conduites avec succès en lien avec la commission Relation avec le PnP.

Les membres de la commission notent avec plaisir la diminution conséquente des formulaires papier avec la nette progression des adhésions en ligne et la diminution du nombre de programmes papier distribués.

Vote pour l'approbation des rapports d'activités des commissions :
Pour à l'unanimité
Adoptés

VI – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Il est rappelé que les volontaires doivent se faire connaître dès cet instant si ce n'est déjà fait :

Commission Animations culturelles et festives

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Michel ARNAUD, Yvette BROS-MARSOO, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, Christian GANZMANN, **Élizabeth LABAT**, Gisèle PEYRETOU.

Commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT, Thierry COUMEL, Cathy LAURANS-SOENEN, Monique FARION, Annie POURTAU.

Commission Environnement

Monique CASTELAIN, Francis DARRÉ, René CAPBARAT, **Daniel LHUILLIER**, Christine RASSAT.

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Janick CAZAUBON, Jean-Loup CRESTIEN du SOUCHAY, Élizabeth LABAT, Gilbert LABAT, Daniel LHUILLIER, Serge MAS, **Michel KADLUBSKI**, Jean-Louis REY, Serge ROBITAILLE, Dominique ROSSIER.

Commission Sorties et formation

Les membres sont élus par les encadrants.

Christiane ALBERTELLI, **Denis BOISSIÈRE**, Jean-Paul CAPIN, Thierry COUMEL, Philippe DESBONNET, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Lucienne MONGE, Didier RAMADE, Laurent RIBAS.

Commission Statuts et règlement intérieur

Philippe BANOS, Roger BLANC, Jean-Claude COLORADO, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Michèle JUDDE- CHARRIERAS, Hervé LATKOWSKI, **Jean-Louis REY**.

VII – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL

La commission d'appel doit être composée d'un nombre impair et de 5 membres minimum.

Se portent volontaires 11 personnes : Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Michel ARNAUD, Gilbert BAYLET, Roger BLANC, Henri BOUCARET, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Michel LARROUQUET, Pascale LATKOWSKI et Jean-Paul ZANIBELLATO.

**Vote pour la désignation des membres de la commission d'appel :
Pour à l'unanimité**

VIII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Marie-Antoinette BANOS

Six administrateurs sont à élire. Les candidats sont invités à se présenter aux adhérents.

Puis la Présidente déclare :

Chers Amis,

À l'article 10 des statuts, il est écrit : "L'élection des membres du conseil d'administration a lieu à bulletin secret." Il n'y a aucun nombre minimal de voix imposé par les statuts.

Il est également écrit à l'article 13 : "Les délibérations de l'assemblée générale, sauf les élections, sont prises à main levée et à la majorité relative des voix."

Le nombre d'administrateurs à élire est de 6. Le nombre de candidatures proposées est de 6.

Dès lors les 6 candidats sont nécessairement élus quel que soit le nombre de voix qu'ils pourraient obtenir.

Ainsi, c'est à bon droit que le conseil d'administration a pu estimer que le vote, qui n'a pour objet que de choisir entre des candidats, perdait toute utilité. Le vote à bulletin secret n'est exigé que lorsqu'il faut départager des candidats et non pour mesurer la popularité d'un candidat. Ce n'est pas une action utile et propice au développement des liens d'amitié auxquels nous tenons.

Nous invitons tout adhérent qui s'oppose à cette décision à venir s'exprimer.

La décision du conseil d'administration est suivie par l'assemblée générale.

Sont proclamés élus :

Marie-Antoinette BANOS, Denis BOISSIÈRE, Michel KADLUBSKI, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI et Anne-Marie SOUBIELLE.

IX – LA PAROLE AUX ADHÉRENTS

Gilbert BAYLET apporte une précision concernant la pétition de soutien à Philippe DESBONNET. Elle a été adressée à 130 personnes par ceux qui avaient leurs coordonnées. 63 personnes l'ont signée dont 17 encadrants. Les personnes qui le souhaitent peuvent les contacter.

Le covoiturage et l'utilisation du minibus de l'OMS de Pau

Plusieurs adhérents s'expriment sur ces sujets récurrents. Il en ressort qu'il est normal que les passagers participent tous à peu près à la même hauteur et que les conducteurs, de leur propre véhicule ou du minibus, assument des contraintes que n'ont pas les passagers. Qu'ils en soient remerciés.

Le balisage

Jean-Marie DELADERRIÈRE explique comment se présente le balisage et en quoi consiste l'entretien des sentiers.

La gestion d'un groupe de randonneurs sur un axe routier

Didier RAMADE explique la conduite à tenir lorsqu'on marche le long d'une route.

Tous les membres d'un groupe de randonneurs doivent se situer du même côté. Le code de la route donne des indications, mais dans certains cas, en fonction de la configuration de la route et ses à-côtés, il faut être pragmatique.

C'est le chef de file qui décide, de la meilleure conduite à tenir afin d'assurer la sécurité du groupe. Les informations détaillées seront intégrées sur le site internet des APNP.

La présidente déclare l'assemblée générale terminée à 17 heures 50.

La Présidente

La Secrétaire

Marie Antoinette BANOS

Joëlle LE LAY